



# CHINE 27/11/17 maj

**ATTENTION ! A compter du 04/12/17, le délai le plus URGENT pour traiter un visa pour la Chine se rallonge de 48H à 72H.**

*(Exemple, dossier reçu vendredi, dépôt lundi retrait mercredi en fin d'après-midi.)*

## **IMPORTANT :**

Si le demandeur détenait un ancien passeport avec un visa chinois encore valable, le Centre des visas exigera la présentation des 2 passeports même si le visa a déjà été utilisé.

Il est conseillé de fournir systématiquement le même passeport pour les visas chinois et de conserver l'ancien passeport ayant expiré ou invalide.

**Binationalaux français et pays maghrebins :** Les demandeurs de nationalité française et se déclarant d'origine du Maghreb ou des pays à risques terroristes sont priés de justifier avec leur dossier des 2 passeports en original de leur double nationalité + 1 copie ; A défaut, fournir une déclaration sur l'honneur attestant « ne pas détenir la double nationalité ». Le délai urgent peut être retardé dans ce cas.

Les ressortissants des pays islamistes sont généralement soumis à un délai de traitement long (invariable, plusieurs semaines, sans garantie).

## **OBLIGATIONS : VISAS CHINE, longue durée (12/04/17)**

Le dépôt d'empreintes est à effectuer OBLIGATOIREMENT après soumission de visa (**longue durée**, spéciaux ou expatriation : Z / S1 / X1 / D / J-1 journaliste permanent) pour la Chine, applicable à compter du 12/04/17 au Consulat de Chine, guichet N°5 situé 20, rue de Washington 75008 Paris, **le lendemain de 10H30 à 11H00 (délai urgent)** et dans les 3 jours qui suivent de **10H30 à 11H00** (en délai normal).

**FOURNIR 2 PHOTOS D'IDENTITE conformes obligatoirement**



## CHINE 27/11/17 maj

**Les visas d'affaires M et touristiques L ou visite familiale Q2/S2 (citoyens chinois ou étrangers dont le statut de résident permanent en Chine est légal) ne sont, pour le moment pas concernés.**

**Consultez le processus détaillé sur nos actualités via notre site internet en temps réel !**

**Actualités (été 17):** Concernant le visa Z (expatriation, travail de courte durée ou stage)

L'invitation officielle délivrée par le gouvernement est acceptée en copie nette scannée en double versions (chinoise et anglaise). Une réservation de vol et d'hôtel pour la première nuitée sont à joindre de préférence.

### **Dernières exigences (mars 2017) :**

**Concernant les photos d'identité fournies, PAS DE VETEMENT BLANC ni LUNETTE, format officiel passeport français exigé datant de moins de 3 mois.**

**Fournir la copie de tous les anciens visas chinois figurant sur le passeport présenté, quelque soit le type de visas.**

**Attention ! Le mauvais état du passeport ainsi que les photos d'identité trop anciennes ou non biométriques sont des motifs de refus par le Centre des visas, 2 pages vierges au minimum disponibles exigées.**

**Pays visités (dits à risques terroristes) depuis janvier 2015 :** Joindre une déclaration sur l'honneur qui est une lettre explicative mentionnant le motif, dates et coordonnées complètes des contacts locaux, de ces séjours. Les zones concernées sont : Turquie, Tunisie, Maroc, Algérie, Egypte, Mauritanie, Syrie, Irak, Iran, Yémen, Pakistan, etc...

**Mesures à respecter à compter du 10 Juin 2015 :** Si un visa 2 entrées est demandé, vous devez préciser la date de la 2<sup>ème</sup> entrée en Chine, et si possible joindre le billet d'avion indiquant cette date.

**Joindre le bon de commande de notre société (en 2 pages, à télécharger sur notre site) avec approbation de nos conditions générales de ventes ainsi que le règlement et l'ensemble des documents exigés par le Centre de visas/Consulat de Chine.**



# CHINE

27/11/17 maj

**Visa touristique L, Motif :** Tourisme, **visite familiale (catégorie Q2)** ou amicale **(catégorie L ou S2)**

### Pièces à fournir :

- Passeport original signé en BON ETAT GENERAL, valable au minimum 9 mois conseillé après la date de retour & 2 pages vierges disponibles **+ 1 copie du passeport.**
- Fournir la copie de tous les anciens visas figurant sur le passeport présenté.
- 1 Formulaire de demande de visa dûment complété et signé, pour les cases vides inscrire « NEANT », remplir au stylo bille noir en majuscules. *Renseigner les membres (conjoint si marié ou parents si célibataire) de la famille obligatoirement, nom, prénom, nationalité, profession, nommer un contact et son numéro de mobile (1.23 et 1.24).*
- 1 déclaration complémentaire (2 pages) acceptant les conditions générales du Centre des visas à télécharger sur notre fiche PAYS CHINE (pied de page), dater, signer et inscrire nom & prénom.
- 1 Photo d'identité de moins 3 mois au format biométrique (sur fond blanc, en couleur, 4,5 cm X 3,5 cm), SANS LUNETTE NI VETEMENT BLANC, surtout différente du passeport.  
**Motif de refus catégorique si non-conforme.**
- 1 Copie du billet électronique **OU** réservation de billets d'avion aller-retour CONFORME.
- 1 Réservation d'hôtel nominative pour la première ville d'arrivée en Chine **OU** une lettre d'invitation **conforme** signée indiquant le numéro de mobile en Chine de votre hôte (si membre de la famille, joindre copie du livret de famille obligatoirement **OU** si hôte de nationalité chinoise, l'invitation doit être rédigée en chinois uniquement) + copie de la carte d'identité chinoise recto-verso **OU** passeport étranger + permis de résident, **à jour et valables au minimum 4 mois lors de votre passage en Chine.**



# CHINE 27/11/17 maj

- **Justifier des capacités financières : 1000 à 1500 euros par mois exigés**
  - 1 Certificat de travail CONFORME **OU** copie des 3 dernières fiches de salaires
  - **OU** copie des 3 derniers relevés complets de compte bancaire sans rature ni surcharge, la totalité des pages de chaque relevé mensuel doit être clairement présenté (si situation particulière).
    - Pour les femmes au foyer ou retraités : Fournir un avis d'imposition du foyer (si imposable convenablement, sinon copie des 3 derniers relevés complets de compte bancaire sans rature ni surcharge) avec copie du livret de famille et copie du passeport du conjoint actif.
    - Pour les commerçants ou indépendants : fournir la copie d'un KBIS datant de moins de 3 mois **OU** carte professionnelle + copie des 3 derniers relevés de compte bancaire sont exigés (solde moyen convenable d'environ 1000 à 1500 euros par mois).
    - Pour les demandeurs d'emploi, fournir une attestation d'indemnité chômage récente + copie des 3 derniers relevés complets de compte bancaire justifiant de moyens financiers acceptables pour le Centre des visas.
    - Pour les retraités, fournir une attestation de pension récente **OU** copie du dernier avis d'imposition si imposable « convenablement 1000 à 1500 euros par mois » **OU** copie des 3 derniers relevés complets de compte bancaire.
    - Pour les **étudiants majeurs**, fournir une copie de la carte d'étudiant ou certificat d'inscription à jour + 1 attestation de prise en charge par l'un des parents + copie du livret de famille + copie de la pièce d'identité du parent + 2 dernières fiches de paie.
    - Pour les **enfants mineurs** soumettant leurs visas en même temps que les deux parents, fournir une attestation de scolarité pour les collégiens, lycéens ou universitaires **(16/09/13)** + 1 copie du livret de famille + copie des passeports des 2 parents (un jeu de documents complets par enfant).
- \*\*\*Pour les mineurs soumettant leurs visas seuls, joindre l'ORIGINAL des pièces d'identité des 2 parents OBLIGATOIREMENT + copie du livret de famille + 1 autorisation parentale de chaque parent.



## CHINE 27/11/17 maj

- 1 Attestation d'assurance rapatriement et frais médicaux nominative, en **ORIGINAL** dont la **période de couverture** doit être supérieure à la validité du visa selon le visa sollicité : 5 mois minimum de période de couverture pour une demande de **visa 2 entrées** ; 9 mois de période de couverture pour une demande de visa 6 mois multiples entrées.

**IMPORTANT :** Fournir un exemplaire des documents requis par personne. Chaque document doit être **NOMINATIF**.

*Conditions particulières pour les chinois ayant acquis récemment la nationalité française :*

*Lors d'une première demande de visa, le Centre des visas exige la présentation de l'original du passeport chinois pour annulation.*

*Attention ! Le Centre de visas/Consulat de Chine exige que l'ancien passeport chinois soit présenté lors d'une première demande de visa d'entrée en Chine constatée sur le passeport français vierge de visa chinois. A défaut, justifier par la copie d'un ancien visa d'entrée en Chine si le passeport chinois ne peut être fourni.*

**Conditions particulières : Passeports étrangers (rubrique spéciale\*\*\*)**  
**en pages 2 & 3**

- Pour tous les **autres passeports étrangers**, une carte de séjour valable au minimum 6 mois après la date de sortie de la Chine (concernent les résidents en France uniquement) est **exigée**. La **présentation de l'ORIGINAL de la carte de séjour + 1 copie, est exigée par le Centre des visas + justificatif de résidence légale en France** (copie de : facture d'électricité ou gaz **OU** Orange récente **OU** quittance de loyer de moins de 3 mois **&** Taxe d'habitation récente).
- Un **JUSTIFICATIF DE RESSOURCES** est exigé : soit copie des 3 derniers relevés complets de compte bancaire **OU** copie des 3 dernières fiches de paies + 1 attestation originale de travail fournie par l'employeur, à jour.



## CHINE 27/11/17 maj

- Concernant les résidents ne justifiant pas de carte de séjour (Européens de l'Espace Schengen uniquement), fournir **deux justificatifs (domicile et professionnel)** : Copie des 3 derniers bulletins de salaires et 1 attestation d'employeur originale conforme et à jour sont **OBLIGATOIRES OU** 1 KBIS DE MOINS DE 3 MOIS (commerçants ou indépendants) + copie des 3 derniers relevés complets de compte bancaire personnel). Et **un justificatif de résidence légale** en France (copie de : facture d'électricité ou gaz **OU** Orange **OU** quittance de loyer de moins de 3 mois **&** Taxe d'habitation récente).

### **Pour les enfants mineurs accompagnant l'un des deux parents:**

Fournir une copie du livret de famille **OU** acte de naissance de l'enfant. Un exemplaire par enfant est requis. Ainsi qu'une autorisation parentale (autorisant le mineur à voyager en Chine avec l'autre parent) avec **l'ORIGINAL du passeport ou carte d'identité recto-verso** (+ 1 copie) de la pièce d'identité du parent. **Ainsi que l'original du passeport chinois + original de la carte de séjour délivrée pour 10 ans obligatoirement + 1 copie de la mère de nationalité chinoise.**

### **Pour les enfants mineurs voyageant seuls ou accompagnant le parent chinois :**

Fournir une autorisation parentale conjointe signée avec **l'ORIGINAL des passeports ou cartes d'identité** (nationalité française) + 1 copie des pièces d'identité des 2 parents + 1 copie du livret de famille **OU** acte de naissance de l'enfant.

**Ainsi que l'original du passeport chinois + original de la carte de séjour délivrée pour 10 ans obligatoirement + 1 copie de la mère de nationalité chinoise.** **Attention ! Nouvelle disposition du 6 décembre 2013 : Le parent de nationalité chinoise titulaire d'une carte de séjour temporaire d'un an renouvelable doit se présenter personnellement au Consulat de Chine (se renseigner directement au Consulat de Chine) afin d'obtenir un laissez passer pour son enfant mineur voyageant avec lui.**

**Nous ne pouvons pas vous servir d'intermédiaire dans ce cas particulier !**





# CHINE 27/11/17 maj

## **REMARQUES IMPORTANTES :**

- *Pour les demandes de voyage touristique de plus de 30 jours, fournir une lettre justificative rédigée par le demandeur détaillant son séjour et indiquant la période, le motif précis du séjour et le type de visa demandé.*
- *Pour les visites familiales, merci de fournir les copies des livrets de famille + passeports de chaque membre de la famille, attestant du lien de parenté.*

**CONCERNANT HONG KONG et MACAU :** Le séjour dans ces villes marque la sortie du territoire chinois, prévoir un visa 2 entrées.

### ***HONG KONG***

Les Français ainsi que la plupart des ressortissants des pays dits « développés » sont exemptés de visa d'entrée pour une durée de séjour de 30 à 90 jours.

Pour les autres nationalités, les documents à fournir sont identiques à ceux du visa d'entrée pour la Chine (voir la rubrique ci-dessus « **Visa touristique** ») à l'exception du formulaire officiel de demande de visa (recto/verso) pour HONG KONG (à télécharger sur notre site internet). Prévoir un délai de réponse relativement long pour certaines nationalités (de 3 à 4 semaines), le Consulat de Chine peut rendre une réponse de refus dans certains cas. Consulter le site de l'immigration de Hong Kong <http://www.immd.gov.hk>

### ***MACAU***

Selon les critères d'entrée identiques à ceux de Hong Kong, un laissez passer est généralement accordé gratuitement aux personnes ayant déjà bénéficié d'un visa d'entrée à Hong Kong.

Dans tous les cas, il n'y a pas de visa délivré en France pour entrer à MACAU (ancienne colonie portugaise).



# CHINE 27/11/17 maj

**Visa M, Motifs :** Visa d'affaires et relations commerciales 1, 2 ou 6 mois multiples entrées, (durée de séjour inférieure à 30 jours en Chine) :

**Documents de base à fournir :**

- Passeport original signé en BON ETAT GENERAL, valable au minimum 9 mois conseillé après la date de retour & 2 pages vierges disponibles **+ 1 copie du passeport.**
- Fournir la copie de tous les anciens visas figurant sur le passeport présenté.
- 1 Formulaire de demande de visa dûment complété et signé, pour les cases vides inscrire « NEANT », remplir au stylo bille noir en majuscules. *Renseigner les membres (conjoint si marié ou parents si célibataire) de la famille obligatoirement, nom, prénom, nationalité, profession, nommer un contact et son numéro de mobile (1.23 et 1.24).*
- 1 déclaration complémentaire (2 pages) acceptant les conditions générales du Centre des visas à télécharger sur notre fiche PAYS CHINE (pied de page), dater, signer et inscrire nom & prénom.
- 1 Photo d'identité de moins 3 mois au format biométrique (sur fond blanc, en couleur, 4,5 cm X 3,5 cm), SANS LUNETTE NI VETEMENT BLANC, surtout différente du passeport. **Motif de refus catégorique si non-conforme.**
- 1 Copie du billet électronique **OU** réservation de billets d'avion aller-retour CONFORME.
- 1 Réservation d'hôtel nominative pour la première ville d'arrivée en Chine.
- 1 **Lettre d'invitation commerciale\*** conforme aux exigences ci-dessous indiquées, scan couleur acceptée très net avec le cachet rouge des sociétés chinoises.
- 1 **Lettre de mission (\*\*)** + **(\*\*\*)** conforme aux exigences ci-dessous indiquées, scan couleur acceptée très net avec le cachet de la société/partie « employeur », attestant de la prise en charge de tous les frais de mission (déplacements, hébergements et assurances) ; Le contenu doit être le parfait miroir de la lettre d'invitation.





## CHINE 27/11/17 maj

- Si Gérant ou Président de la société employeur, joindre en complément un KBIS datant de moins de 3 mois **OU** Avis de situation Insee + copie des 3 derniers relevés de compte bancaire PERSONNEL intégral présentant un solde moyen mensuel d'environ 1000 à 1500 euros.

**\*Lettre d'invitation** rédigée par votre partenaire chinois, sur papier à entête + cachet officiel en rouge, nom & prénom & fonction du signataire de la lettre en bonne et due forme indiquant l'identité complète du demandeur (nom, prénom, date de naissance, numéros de passeport, sexe, adresse de domicile, dates de délivrance et expiration, nationalité et le type de visa sollicité, à l'identique d'un original, une copie en COULEUR peut être acceptée sous réserve de la décision du Consulat.

**Dernières exigences du Consulat de Chine (2017) :** Les motifs évoqués dans la lettre d'invitation doivent être clairement expliqués, indiquant une première date de rendez vous en Chine, puis 3 périodes dans les 6 prochains mois (si visa 6 mois multiples entrées souhaité). **Les activités entre le partenaire chinois et l'employeur français doivent être similaires.**

**ATTENTION ! La décision revient au Service des visas d'accorder un visa 6 mois multiples OU 2 entrées uniquement.**

**Lettre de mission :**

**\*\*REMARQUES IMPORTANTES : dernières mesures du 02/09/2013**

*Pour les demandes de voyage d'affaires, fournir une lettre de mission originale rédigée sur papier à entête + cachet de la société, nom & prénom & fonction du signataire de la lettre, indiquant la période, le motif précis, la ville de destination du séjour et type de visa demandé.*



# CHINE 27/11/17 maj

**\*\*\*Il est obligatoire de préciser la mention suivante :**

*Notre société prend en charge tous les frais de déplacements, d'assurances rapatriement, d'hébergement du demandeur (nom, prénom, fonction, informations complètes de son identité et adresse de domicile)*

**La catégorie 6 mois multiples entrées en affaires commerciales** peut être délivrée sur présentation d'une invitation commerciale du partenaire chinois (**mentions obligatoires : 6 mois multiples entrées ou double entrées**). Une copie en couleur très lisible est tolérée à l'identique de l'ORIGINAL rédigée conformément aux exigences suivantes :

1/ Justifier obligatoirement de 2 anciens visas d'affaires chinois **de la catégorie « affaires, F ou M » validant les 3 entrées/séjours au préalable en Chine** délivrés par une Ambassade de Chine **uniquement** sur le passeport (valable minimum 12 mois) présenté ; Et être missionné par son employeur pour la prise en charge des frais liés aux déplacements professionnels. La progressivité du nombre d'entrée(s) obtenu puis réalisé est appliquée par palier : 1<sup>ère</sup> entrée, 2<sup>ème</sup> entrée et 3<sup>ème</sup> entrée et 6 mois multiples entrées en catégorie « affaires F, M » uniquement.

Les anciens visas touristiques (L) ne sont pas pris en compte pour cette progressivité.

**Les sociétés invitantes basées à HONG KONG ou MACAU ne sont pas valables.**

**La catégorie multiples entrées (6 à 60 mois) en affaires commerciales** peut être accordée par le Consulat de Chine selon des critères confidentiels du Service des visas.

Les règles de réciprocités ont généré un assouplissement pour les visas d'affaires, l'Ambassade de Chine peut décider d'attribuer un visa longue durée (valable 12 à 60 mois multiples entrées) au bénéfice du demandeur de visas spontanément ; Les critères sont confidentiels mais dépendent très probablement de la classification d'activités des partenaires chinois, jugées favorables aux échanges et développements de la Chine.



# CHINE 27/11/17 maj

## Conditions particulières : Passeports étrangers (rubrique spéciale\*\*\*) en pages 2 & 3

**Visa F, Motifs :** Echanges à but non lucratif, investigation, échanges culturelle ou scientifique, conférences, (séjour limité de 30 à 90 jours valable pour 1 entrée unique) :

### Documents de base à fournir :

- Passeport original signé en BON ETAT GENERAL, valable au minimum 9 mois conseillé après la date de retour & 2 pages vierges disponibles **+ 1 copie du passeport.**
- Fournir la copie de tous les anciens visas figurant sur le passeport présenté.
- 1 Formulaire de demande de visa dûment complété et signé, pour les cases vides inscrire « NEANT », remplir au stylo bille noir en majuscules. *Renseigner les membres (conjoint si marié ou parents si célibataire) de la famille obligatoirement, nom, prénom, nationalité, profession, nommer un contact et son numéro de mobile (1.23 et 1.24).*
- 1 déclaration complémentaire (2 pages) acceptant les conditions générales du Centre des visas à télécharger sur notre fiche PAYS CHINE (pied de page), dater, signer et inscrire nom & prénom.
- 1 Photo d'identité de moins 3 mois au format biométrique (sur fond blanc, en couleur, 4,5 cm X 3,5 cm), SANS LUNETTE NI VETEMENT BLANC, surtout différente du passeport.

### Motif de refus catégorique si non-conforme.

- 1 Copie du billet électronique **OU** réservation de billets d'avion aller-retour CONFORME.
- 1 Réservation d'hôtel nominative pour la première ville d'arrivée en Chine
- Fournir une **lettre d'invitation officielle avec cachet rouge délivrée par une autorité chinoise compétente** indiquant toutes les informations relatives à l'identité du demandeur (identiques au passeport) avec adresse du domicile et sexe ; **références + cachet officiel en rouge, nom & prénom & fonction du signataire de la lettre, indiquant la période, le motif précis du séjour et le**  
**37-39, avenue Ledru Rollin – 75012 PARIS – Tél. : 01 56 95 18 14 / 06 09 68 16 76**



## CHINE 27/11/17 maj

**type de visa demandé** – Chambre de Commerce régionale **OU** Bureau des Affaires Etrangères locales – **L'ORIGINAL de la lettre d'invitation peut être exigé** –

- 1 **Lettre de mission (\*\*)** + **(\*\*\*)** conforme aux exigences ci-dessous indiquées, scan couleur acceptée très net avec le cachet de la société/partie « employeur », attestant **OBLIGATOIREMENT** de la prise en charge de tous les frais de mission (déplacements, hébergements et assurances) ; Le contenu doit être le parfait miroir de la lettre d'invitation.

### **Lettre de mission :**

#### **\*\*REMARQUES IMPORTANTES : dernières mesures du 02/09/2013**

*Pour les demandes de voyage d'affaires, fournir une lettre de mission originale rédigée sur papier à entête + cachet de la société, nom & prénom & fonction du signataire de la lettre, indiquant la période, le motif précis, la ville de destination du séjour et type de visa demandé.*

#### **\*\*\*Il est obligatoire de préciser la mention suivante :**

*Notre société prend en charge tous les frais de déplacements, d'assurances rapatriement, d'hébergement du demandeur (nom, prénom, fonction, informations complètes de son identité et adresse de domicile)*

### **Conditions particulières : Passeports étrangers (rubrique spéciale\*\*\*) en pages 2 & 3**

**Visa X2, Motif :** Etudes (durée de séjour inférieure à 180 jours en Chine, à entrée unique :

### **OU**

**Visa X1, Motif :** Etudes (durée de séjour supérieure à 180 jours en Chine, à entrée unique : **Dépôt d'empreintes obligatoire le surlendemain**



# CHINE 27/11/17 maj

**(jour ouvré travaillé) de la réception du dossier complet prêt à déposer, à notre Agence.**

- Passeport original signé en BON ETAT GENERAL, valable au minimum 9 mois conseillé après la date de retour & 2 pages vierges disponibles **+ 1 copie du passeport.**
- Fournir la copie de tous les anciens visas figurant sur le passeport présenté.
- 1 Formulaire de demande de visa dûment complété et signé, pour les cases vides inscrire « NEANT », remplir au stylo bille noir en majuscules. *Renseigner les membres (conjoint si marié ou parents si célibataire) de la famille obligatoirement, nom, prénom, nationalité, profession, nommer un contact et son numéro de mobile (1.23 et 1.24).*
- 1 déclaration complémentaire (2 pages) acceptant les conditions générales du Centre des visas à télécharger sur notre fiche PAYS CHINE (pied de page), dater, signer et inscrire nom & prénom.
- 2 Photos d'identité identiques de moins 3 mois au format biométrique (sur fond blanc, en couleur, 4,5 cm X 3,5 cm), SANS LUNETTE NI VETEMENT BLANC, surtout différente du passeport. **Motif de refus catégorique si non-conforme.**
- 1 Copie du billet électronique **OU** réservation de billets d'avion aller-retour CONFORME.
- 1 Réservation d'hôtel nominative pour la première ville d'arrivée en Chine
- Fournir le formulaire **ORIGINAL JW202** (+ une copie) délivré par les autorités chinoises de l'Education (pour les étudiants étrangers faisant leurs études de courte durée en Chine). *Il est important de dater et signer l'original du JW202 et la lettre d'admission.*
- **L'ORIGINAL** (+ une copie) de lettre d'admission de l'établissement d'enseignement chinois (pour les étudiants étrangers faisant leurs études de courte durée en Chine). *Il est important de dater et signer l'original du JW202 et la lettre d'admission.*
- 1 copie du billet électronique **OU** réservation de billets d'avion aller-retour



## CHINE 27/11/17 maj

### Conditions particulières : Passeports étrangers (rubrique spéciale\*\*\*) en pages 2 & 3

**Visa professionnel Z, Motif :** Travail de longue durée/Expatriation *supérieure à 6 mois* **OU** visite de travail ou représentation artistique *courte durée* **OU** stage ; **Dépôt d'empreintes obligatoire le surlendemain (jour ouvré travaillé) de la réception du dossier complet prêt à déposer, à notre Agence, les enfants mineurs ne sont pas concernés par le dépôt d'empreintes.**

#### Pièces à fournir :

- Passeport original signé en BON ETAT GENERAL, valable au minimum 9 mois conseillé après la date de retour & 2 pages vierges disponibles **+ 1 copie du passeport.**
- Fournir la copie de tous les anciens visas figurant sur le passeport présenté.
- 1 Formulaire de demande de visa dûment complété et signé, pour les cases vides inscrire « NEANT », remplir au stylo bille noir en majuscules. *Renseigner les membres (conjoint si marié ou parents si célibataire) de la famille obligatoirement, nom, prénom, nationalité, profession, nommer un contact et son numéro de mobile (1.23 et 1.24).*
- 1 déclaration complémentaire (2 pages) acceptant les conditions générales du Centre des visas à télécharger sur notre fiche PAYS CHINE (pied de page), dater, signer et inscrire nom & prénom.
- 2 Photos d'identité identiques de moins 3 mois au format biométrique (sur fond blanc, en couleur, 4,5 cm X 3,5 cm), SANS LUNETTE NI VETEMENT BLANC, surtout différente du passeport. **Motif de refus catégorique si non-conforme.**
- 1 Copie du billet électronique **OU** réservation de billets d'avion aller-retour CONFORME.
- 1 Réservation d'hôtel nominative pour la première ville d'arrivée en Chine.





# CHINE 27/11/17 maj

## Expatriation :

- **L'ORIGINAL** de la **Licence d'emploi/ working permit** (+ une copie) délivrée par les autorités chinoises ne version chinoise et anglaise OBLIGATOIREMENT.
- Acte de naissance ou copie du livret de famille (pour chaque membre de la famille, épouse et enfants accompagnants figurant sur la licence d'emploi + copie de la licence d'emploi pour chaque demandeur.

## **Conditions particulières : Passeports étrangers (rubrique spéciale\*\*\*) en pages 2 & 3**

### **Validité, nombre d'entrée (s) et durée de séjour du VISA :**

La durée du séjour autorisée est normalement de 30 jours à compter de la date d'entrée en Chine. Sauf pour les visas dont **l'invitation officielle** présentée, stipulant une durée de séjour supérieure à 90 jours.

Le nombre d'entrée (s) ainsi que la validité du visa seront accordés en fonction de la décision du **Centre des visas**.

La validité du visa est de 3, 6 ou 12 mois à compter de la date de dépôt au **Centre des Visas** selon les documents présentés.

## **Attention !**

Le visa « **Z** » est un visa d'expatriation (long séjour) à **entrée unique**, qui permet d'obtenir le permis de séjour à l'arrivée. Ce n'est en aucun cas un visa à multiples entrées ! Obtenir à l'arrivée le permis de résident avant de ressortir du territoire chinois.

Le visa pour études avec invitation officielle délivrée par les autorités chinoises « **X1 & X2** » est également un visa valable pour une **entrée unique**.

**Les catégories de visas spéciaux Z (expatriation) X 1 & 2 (études) sont délivrés pour une durée de séjour spécifique en relation avec les documents officiels fournis. NE PAS DEPASSER la durée de séjour en nombre de jours en**  
**37-39, avenue Ledru Rollin – 75012 PARIS – Tél. : 01 56 95 18 14 / 06 09 68 16 76**



# CHINE 27/11/17 maj

**référence au cursus d'études inscrits sur ces documents. Les prolongations sont difficiles à obtenir en Chine.**

## Centre de Visas – CHINA BRIDGE -

### Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : Dépôt matin à heure fixe pour les Agences de visas  
Retrait urgent l'après-midi à partir de 15H30 jusqu'à 16H30.

**LES RETRAITS ultra URGENTS s'effectuent à compter du 04/12/2017 : de 48 H à 72H à partir de 15H30 jusqu'à 16H30 uniquement**

### Jours de fermeture :

- 01/01/2017 Jour de l'An
- 28/01/2017 au 03/02/2017 Nouvel An Chinois
- 08/03/2017 Journée Internationale de la Femme
- 17/04/2017 Lundi de Pâques
- 04/04/2017 Toussaint chinoise (Qing Ming) et Lundi de Pâques
- 01/05/2017 Fête du Travail
- 08/05/2017 Victoire 1945
- 25/05/2017 Ascension
- 30/05/2017 Festival Tuen Ng (bateaux de dragons)
- 05/06/2017 Lundi de Pentecôte
- 14/07/2017 Fête Nationale
- 15/08/2017 Assomption
- 01/10/2017 au 07/10/2017 Fête Nationale chinoise
- 04/10/2017 Fête de la lune
- 01/11/2017 Toussaint
- 25/12/2017 Noël